

Les Actus du SIAO

Le GCSMS SIAO Insertion 75 regroupe 46 associations, 1 GIP et 1 établissement public parisien.

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SOMMAIRE

- > Edito Trois sujets
- > Assemblée Générale du GCSMS SIAO Insertion 75
- > Comité de suivi de la loi DALO
- > L'activité au 1er Trimestre
- > Le chiffre du mois
- > L'évaluation sociale

POUR NOUS JOINDRE

François Fassy,
administrateur@siao75.fr
Fofo Ametepe
fametepe@siao75.fr
Hadjar Belhani
Siao-administratif@siao75.fr
Céline Brocas
cbrocas@siao75.fr
Céline Coban
secretariat@siao75.fr
Martin Choutet
mchoutet@siao75.fr
Pierre-Elie Guillermoz
peguillermoz@siao75.fr
Julien Leche
jleche@siao75.fr
Caroline Lesimple,
clesimple@siao75.fr
Marjorie Olivier,
direction@siao75.fr
Marine Polycarpe
mpolycarpe@siao75.fr
Patrick Rouyer,
prouyer@siao75.fr
Kamel Senni
ksenni@siao75.fr

Vous pouvez nous joindre
au 01 83 97 66 80

Site :

<https://siao75.fr>

Les disponibilités de places
sont à envoyer à
disponibilite@siao75.fr

Trois sujets

Outre les sujets cruciaux de l'offre de logement et d'hébergement, de sa composition et de sa répartition géographique, trois chantiers nous semblent devoir être conduits dans le cadre des travaux du schéma régional de l'hébergement et de l'habitat et du plan métropolitain :

L'avenir du 115 : cet outil d'accès à l'hébergement devrait être redéfini dans l'esprit de la loi qui prévoit des orientations adaptées en fonction d'une évaluation sociale, médicale et psychique. Le 115 ne devrait plus constituer une filière spécifique pour la seule mise à l'abri, d'autant plus qu'il est devenu un goulet d'étranglement déconnecté de l'insertion des bénéficiaires. Des solutions alternatives doivent aujourd'hui être recherchées, sans tabou.

La poursuite du plan d'humanisation des centres d'hébergement : malgré les importants efforts accomplis, trop de centres franciliens, et particulièrement parisiens, gardent une dominante collective sans espaces privatifs pour les ménages accueillis. Ne serait-ce qu'en termes physiques, on est loin du « logement d'abord ». C'est la cause principale des échecs d'orientations auxquelles procèdent le SIAO et, en tout état de cause, un facteur d'inégalité de traitement qui pèse sur les perspectives d'insertion des personnes.

La révision des projets d'établissements : sous la pression de la réalité, certains centres ont assoupli leurs conditions d'admission et leur mode de fonctionnement, mais trop souvent encore le motif d'incompatibilité avec le projet de l'établissement est invoqué pour refuser des orientations de personnes ou familles. Il est temps de procéder à une révision générale fondée sur un plan d'ensemble cohérent répondant aux besoins actuels.

Ces sujets peuvent paraître modestes par rapport aux enjeux principaux, mais c'est d'autant moins une raison pour les oublier qu'ils concernent les plus démunis de nos concitoyens.

François Fassy

Assemblée Générale du GCSMS SIAO Insertion 75

Vendredi 3 Avril, le SIAO a rendu compte de son activité pour l'année 2014 lors de son Assemblée Générale, en présence de 45 participants, membres du GCSMS.

Le Rapport Moral de l'Administrateur et le Rapport d'Activité ont été adoptés à l'unanimité des participants. Cette année 2014 est marquée par la reconnaissance juridique des SIAO inscrite dans le code de l'action sociale et des familles suite à la promulgation de la loi ALUR du 24 mars 2014. Le rapport d'activité fait état d'une augmentation des demandes d'une année sur l'autre de 83%. Nous avons reçu 13 137 demandes différentes, correspondant à 18 135 personnes dont 4 988 enfants. Ce sont 3 250 travailleurs sociaux de plus d'un millier de services et d'établissements différents qui nous les ont transmis. 2 560 demandes concernant 4 238 personnes ont pu aboutir à des admissions réparties à part égale entre l'hébergement et le logement.

[RA 2014](#)

Nous accueillons également une nouvelle adhésion, celle de SNL Paris, élue à l'unanimité. Le Groupement compte dorénavant 48 adhérents. Un poste vacant au Bureau a donné lieu à un vote et à l'élection de **Luc Monti** (ACSC). Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Groupement a accueilli Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris, en charge de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, qui a remercié les associations pour leurs apports et tout le travail fait autour du Pacte Parisien. Sa mise en œuvre se déroulera sur la durée de la mandature. Un premier comité de pilotage sera mis en place dès le mois de juin. Il s'accompagnera d'une nouvelle organisation de l'Action sociale des services parisiens, qui prendra en compte la diversité territoriale et la proximité, en s'organisant avec les mairies d'arrondissement. Vous trouverez sur le site le rapport moral et d'activité ainsi que sa synthèse :

[SYNTHESE RA](#) »

Comité de suivi de la loi DALO

Le Comité de suivi vient de présenter un cahier ayant pour titre:

Le Droit Au Logement Opposable en péril.

Ce cahier dresse un bilan alarmant de la mise en œuvre du Droit Au Logement Opposable, bien que l'accès à l'hébergement soit consacré comme un droit inconditionnel par le code de l'action sociale et des familles (article L.345-2-2). Le Comité constate la faible utilisation du recours au DAHO comparé au nombre de plus en plus important de personnes en demande d'hébergement. Nous faisons le même constat dans notre rapport d'activité 2014 concernant les personnes en situation de grande précarité. L'accès est souvent complexe du fait du manque d'information et d'accompagnement ainsi que des positions de certaines commissions de médiation qui se transforment progressivement « en machines à trier ». Le Comité insiste sur la mise en place des SIAO qui constitue, à ses yeux un progrès indéniable dans la prise en charge des ménages dépourvus de logement. Le SIAO représente aujourd'hui la démarche de droit commun pour accéder au dispositif du secteur AHI, même si un réel effort doit encore porter sur le logiciel SI-SIAO pour permettre de progresser en matière d'efficacité et de rationalisation. Le Comité fait 19 propositions concernant l'offre quantitative des places d'hébergement et de logement adapté, sur l'accès au droit et l'égalité des traitements, sur les critères de reconnaissance du DAHO et sur le rôle du DAHO et son articulation avec le SIAO.

Retrouvez le cahier sur le site:

www.hclpd.gouv.fr

L'activité au 1er Trimestre

Au cours du premier trimestre de l'année 2015, le SIAO a reçu 6 342 demandes différentes correspondant à 9 287 personnes. Sur la même période, 453 demandes (735 personnes) ont été admises. En détail, 282 personnes ont été hébergées en CHRS, 114 en CHS, 98 en Résidence Sociale, 6 en Pension de Famille, 219 dans le dispositif IML Solibail et 16 dans le dispositif "Louez Solidaires".

Par rapport au lieu de vie des personnes admises, 330 proviennent des hôtels, 134 des centres d'hébergement, 111 du dispositif hivernal (sur les 534 demandes reçues depuis le 1er novembre 2014).

Il faut noter également que 13 personnes admises étaient hébergées chez des tiers, 41 étaient en errance résidentielle, 57 étaient sans abri, 22 dans d'autres hôtels, 8 dans les CADA et 2 familles étaient locataires (violences conjugales). Concernant les demandes en attente de réponse, nous recensons 48 demandes en attente de réponse pour l'hébergement (66 personnes), 63 en résidence sociale, 17 en pension de famille, 68 pour Solibail et 14 pour le dispositif "Louez Solidaires".

Le chiffre du mois

En 2014, la moyenne des ressources mensuelles d'un *adulte avec un enfant* admis dans le dispositif IML Solibail est de 1 286 €.

La moyenne des ressources d'un *couple avec deux enfants* admis dans le dispositif IML Solibail est de 1 760€.

Il s'agit là des compositions familiales les plus observées parmi les admis et 99% étaient initialement hébergés en hôtel 115.

Assurément, le plan gouvernemental des sorties « hôtels-115 » devrait tenir compte de ces chiffres.

L'évaluation sociale

A l'initiative de la FNARS IDF nous avons organisé une formation le 9 avril dernier, à destination des travailleurs sociaux des accueils de jour, Espaces Solidarités Insertion et des maraudes.

22 travailleurs sociaux ont participé à cette journée qui a été animée par deux chargés de mission de la FNARS, deux coordinateurs du SIAO Insertion et le référent logement de la Mie de Pain.

Preuve de l'attente des acteurs sociaux, plusieurs personnes n'ont pu assister à cette journée, et restent demandeuses pour de prochaines sessions.

Un programme fourni attendait les participants. La matinée a été en partie consacrée au logement, au logement de transition et à leurs critères d'accès respectifs ainsi que les orientations possibles... L'entrée en CHRS et les réalités parisiennes au regard du rapport entre la demande et l'offre furent abordées en seconde partie d'intervention.

L'après-midi fut l'occasion de revenir sur la domiciliation, premier droit des personnes, sur le Droit Au Logement Opposable - DALO - ainsi que sur le soutien et l'accompagnement effectués par les travailleurs sociaux. Les propositions, d'autant plus idéalisées qu'elles sont longuement attendues, peuvent être régulièrement refusées alors qu'elles seraient une solution d'insertion acceptable.

La seconde moitié de l'après-midi, a été consacrée au processus d'évaluation sociale, médicale et psychique. Conformément à la loi ALUR, l'évaluation doit prendre en compte ces trois dimensions afin que l'orientation soit la plus adaptée à la situation et aux besoins de la personne. Ceci a permis de situer cette évaluation comme outil d'accompagnement social des personnes. L'expérience des SIAO montre que l'évaluation ne peut se réduire à une seule demande mais se situe dans l'histoire et le contexte de l'accompagnement social global.

Les premiers retours, très positifs, confirment déjà la volonté de renouveler cette journée, d'affirmer la volonté d'harmonisation des évaluations et de rechercher en permanence la cohérence des dispositifs de l'urgence à l'insertion. Le programme, dense, gagnerait à être réparti sur au moins une journée supplémentaire.